

BREVE

Strasbourg, le 11 janvier 2023

**Brève (mobilités) :  
Une quinzaine de panneaux informatifs pour réduire les conflits  
entre piétons et cyclistes**

Une quinzaine de panneaux informatifs a été implantée autour du plateau piétonnier aux endroits les plus fréquentés tant par les piétons que les cyclistes à Strasbourg. Cette campagne de communication de terrain vise à rappeler la réglementation et la sanction en cas d'infraction, qui ne sont pas connues de tous et toutes, à savoir qu'en aire piétonne, l'ensemble des usagers, y compris les cyclistes, doit « conserver l'allure du pas et de ne pas occasionner de gêne aux piétons, sous peine d'encourir une amende forfaitaire de 35 euros ».

L'objectif n'étant pas d'interdire l'accès aux cyclistes, mais bien de réduire les conflits, des alternatives ont été mises en place :

- Des poches de stationnement vélo massifié aux entrées du plateau piétonnier
- Des itinéraires malins (lignes vertes) pour éviter au maximum les aires piétonnes et les endroits les plus fréquentés de la Grande-Ile
- Un aménagement de contournement, « le Ring », déjà aménagé de façon transitoire, qui sera progressivement amélioré (modification des itinéraires bus dès 2023 et travaux définitifs qui commenceront en 2024)

Ce projet s'inscrit pleinement dans le Plan piéton strasbourgeois 2021-2030 délibéré en mai 2021, en particulier dans l'action 9 : « Réduire les conflits d'usage de l'espace public ».